



No. de résolution  
ou annotation

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au Centre administratif du 1515, rue Ste-Marguerite, Trois-Rivières, ce dixième jour du mois d'avril deux mille dix-neuf, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Lessard, à 19 h, à laquelle sont présents :

#### LES COMMISSAIRES

Suzanne Poirier  
Réjean Hivon  
Georgette Bazinet  
Claude Brouillette

Roland Auclair  
Patrick Charlebois  
Denis Lamy  
Claude Alarie

#### LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Virginie Deschambeault  
Jean-Michel Hamelin  
Denis Boudreault

#### LA COMMISSAIRE EHDA

Nathalie Bellerose

#### ABSENCES MOTIVÉES

Gilles Isabelle  
Michelle Plante

#### SONT AUSSI PRÉSENTS

Luc Galvani  
Ginette Masse  
Laurent Cabana  
Patricia Hinse

Yvan Beauregard

Stéphane Ayotte

Sophie Houle

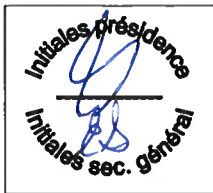
Élyse Giacomo

Directeur général  
Directrice générale adjointe  
Directeur général adjoint  
Directrice par intérim du Service des  
ressources financières  
Directeur du Service des ressources  
humaines  
Directeur du Service des ressources  
matérielles  
Directrice des Services éducatifs, en  
affectation temporaire  
Secrétaire générale

#### CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Claude Lessard, président, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et à l'assistance.



No. de résolution  
ou annotation

64-CE/19-04-10

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS BOUDREAU, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Monsieur Patrick Charlebois, commissaire, participe à distance via la téléphonie à la réunion du 10 avril 2019.

65-CE/19-04-10

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2019 et de l'adopter tel que rédigé.

## **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Aucune.

## **COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE**

- 29 mars :**
- Comité de révision du Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs
  - Rencontre avec la ministre Sonia Lebel en présence de la Direction générale
- 2 avril :** Conférence de presse du Défi « Cours ton avenir » à l'Escale
- 3 avril :**
- Comité de gouvernance et d'éthique pour l'analyse des candidatures pour le poste de protectrice ou protecteur de l'élève
  - Comité d'appréciation du rendement de la Direction générale
  - Secondaire en spectacle
- 4 avril :** Rencontre préparatoire à la rencontre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- 5 avril :** Rencontre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- 6 avril :** Rencontre avec le représentant de la firme André Filion et associés pour le poste de Directrice/Directeur du Service des ressources humaines



No. de résolution  
ou annotation

**9 avril :** Rencontre avec les maires et directeurs généraux des 3 municipalités concernant la situation à l'école du Versant-de-la-Batiscan

Monsieur Jean-Michel Hamelin prend son siège à 19h05.

### **COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

- 29 mars :** - Rencontre avec la ministre Sonia Lebel en présence de la Direction générale
- 3 avril :** - Comité d'appréciation du rendement de la Direction générale  
- Secondaire en spectacle
- 4 avril :** Rencontre préparatoire à la rencontre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- 5 avril :** Rencontre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- 6 avril :** Rencontre avec le représentant de la firme André Fillion et associés pour le poste de Directrice/Directeur du Service des ressources humaines
- 9 avril :** - Rencontre avec les maires et directeurs généraux des 3 municipalités concernant la situation à l'école du Versant-de-la-Batiscan  
- Rencontre à l'école d'alimentation et d'hôtellerie du Centre de formation professionnelle Bel-Avenir pour le fonds d'aide des élèves

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Aucune.

66-CE/19-04-10

### **RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE À L'ACADÉMIE LES ESTACADES**

**CONSIDÉRANT** le projet de rénovation de l'enveloppe extérieure à l'Académie les Estacades;

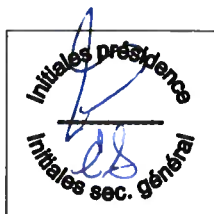
**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du représentant de la firme de professionnels attitrée au projet, Artéfac architecture;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale;

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE BROUILLETTE, COMMISSAIRE,**



No. de résolution  
ou annotation

67-CE/19-04-10

d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Sipro inc., au montant de 470 957,40 \$, excluant les taxes, pour le projet de rénovation de l'enveloppe extérieure à l'Académie les Estacades, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C 65.1, r.5);

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

## **RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE ET DU GYMNASÉ À L'ÉCOLE SECONDAIRE L'ESCALE**

**CONSIDÉRANT** le projet de rénovation de l'enveloppe extérieure et du gymnase à l'école secondaire l'Escale;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du représentant de la firme de professionnels attitrée au projet, BLH Architectes;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale;

**IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,**

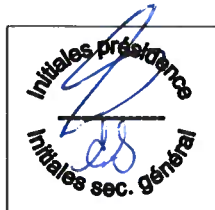
d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Éric Longpré, au montant de 369 595,47 \$, excluant les taxes, pour le projet de rénovation de l'enveloppe extérieure et du gymnase à l'école secondaire l'Escale, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C 65.1, r.5);

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**



No. de résolution  
ou annotation

Aucun.

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h10, GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, propose la levée de l'assemblée.

  
CLAUDE LESSARD  
LE PRÉSIDENT

  
ÉLYSE GIACOMO  
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE